FIFA: le vote sur les colonies israéliennes a été écarté

14.05.2017

Categories: Boycott dans le sport

Infantino a détourné l'ordre du jour du Congrès et empêché le vote de la motion, s'inclinant ainsi devant les tactiques d'intimidation israéliennes. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, avait personnellement appelé le président de la FIFA ainsi que les présidents de sept pays afin d'empêcher un vote sur les équipes des colonies illégales israéliennes.

Hind Awwad, de la Campagne palestinienne pour le boycott académique et culturel d'Israël (PACBI) a déclaré :

« Il est clair qu'Infantino s'inscrit dans la même démarche que l'ancien président de la FIFA, Sepp Blatter, et que son engagement à respecter les droits humains est une imposture. Il avait l'opportunité de rectifier le bilan scandaleux d'atermoiements de la FIFA et son application sélective de ses statuts, mais il a préféré s'acharner, avec plus encore de ce mépris sans retenue du droit international et ses propres statuts.

Le Conseil de la FIFA s'est opposé à ce que le Congrès puisse voter sur le problème des colonies israéliennes, protégeant une fois encore Israël de ses responsabilités pour ses violations des statuts de la FIFA et des droits des Palestiniens en tant qu'êtres humains.

Le Congrès de la FIFA d'aujourd'hui va entacher la réputation déjà ternie de la FIFA. Infantino et la FIFA ont effectivement donné à Israël un feu vert pour poursuivre sa répression contre le sport palestinien, ses arrestations arbitraires des athlètes palestiniens et continuer de jouer sur une terre palestinienne volée.

Infantino s'est abusé lui-même en pensant que ce problème allait tout simplement s'estomper. Cette dernière capitulation devant l'intimidation israélienne ne servira qu'à revigorer le mouvement qui monte pour qu'Israël soit suspendu du football mondial, comme cela a été le cas pour l'Afrique du Sud de l'apartheid, et ce, jusqu'à ce qu'il respecte les droits de l'homme des Palestiniens. »

Contexte

- Le professeur Andreas Zimmermann, juriste et expert des Nations-Unies, de l'université de Potsdam, a publié un avis : *« Le statut juridique des clubs de football israéliens dans le territoire palestinien occupé et ses incidences sur les conséquences juridiques pour la FIFA »*, qui conclut que *« les clubs des colonies israéliennes qui jouent sur le territoire palestinien occupé sans le consentement de l'Association palestinienne de football violent l'article 72, paragraphe 2, des statuts de la FIFA »*, et

que *« la tolérance de la FIFA des clubs des colonies constitue une reconnaissance implicite des colonies israéliennes et, par conséquent, viole l'obligation de la FIFA de respecter le droit des Palestiniens à l'auto-détermination en vertu de l'article 3 de ses statuts ».*

- Le 4 mai 2017, une lettre de 174 clubs de football et associations sportives palestiniens ont demandé instamment à la FIFA de suspendre immédiatement l'adhésion de l'Association israélienne de football pour son inclusion des sept équipes de football basées dans les colonies israéliennes illégales.

- Le 19 avril 2017, plus d'une centaine d'associations sportives, syndicats, organisations des droits de l'homme et groupes confessionnels, représentant des millions de personnes de 28 pays à travers le monde, ont rejoint les champions de football, universitaires, réalisateurs de cinéma, hommes et femmes politiques et responsables gouvernementaux, en s'adressant aux membres du Conseil de la FIFA et insistant pour que, soit la Ligue nationale israélienne de football retire l'affiliation des sept clubs basées dans les colonies illégales israéliennes sur le territoire palestinien occupé, soit elle fait face à sa suspension de la FIFA.

- Ces derniers mois, le conseiller spécial des Nations-Unies pour le sport au service du développement et de la paix, en plus de 66 membres du Parlement européen, 30 membres du Parlement suisse, plus de 40 membres du Parlement danois, 38 membres de la Chambre des Communes britannique, ainsi que le groupe Human Rights Watch, ont demandé instamment à la FIFA de résoudre le problème des clubs des colonies.

- En octobre 2016, le conseiller spécial des Nations-Unies pour le sport au service du développement et de la paix, Wilfried Lemke, a écrit à la FIFA pour l'exhorter à trouver une résolution à la question des clubs des colonies, *« en conformité avec les résolutions du Conseil de sécurité des Nations-Unies et les statuts de la FIFA et ce, dans un calendrier raisonnable ».*

Source: bdsmovement Traduction : JPP pour BDS FRANCE

A signaler également l'intéressant article de Luis Lema dans Le Temps du 5-6 mai 2017

"Moment de vérité pour la FIFA" (https:/www.letemps.ch/sport/2017/05/05/moment de vérité